

**SEMINAIRE INTERBANCAIRE
BAMAKO DU 22 AU 26 MARS 2010**

**« LES GARANTIES BANCAIRES :
QUELLE SECURITE JURIDIQUE ?
POUR QUELLE EFFICACITE ECONOMIQUE ? »**



LE CONTEXTE DU SEMINAIRE

En assurant la couverture des besoins de financement des entreprises, la banque s'assigne une mission capitale dans le développement économique et social d'un pays. Toutefois, elle a besoin, pour réaliser cette mission dans les meilleures conditions d'assurer son équilibre financier, gage de sa pérennité, au moyen d'une bonne appréciation et d'une bonne couverture sécuritaire de ses risques, en particulier par la constitution de sûretés propres à assurer la bonne sortie des crédits distribués.

C'est dans le but de montrer la place des sûretés dans ce processus de financement, que PROMO DROIT et SIRE OHADA ont pris l'initiative d'organiser le présent séminaire, intitulé : « **Les garanties bancaires : Quelle sécurité juridique ? Pour quelle efficacité économique ?** »



LE THEME

**« LES GARANTIES BANCAIRES:
QUELLE SECURITE JURIDIQUE ?
POUR QUELLE EFFICACITE ECONOMIQUE? »**



LES OBJECTIFS

Les principaux objectifs du présent séminaire sont :

- Circonscrire la notion de sécurisation
- Permettre aux juristes de conforter leur expérience sur les différentes implications juridiques des engagements bancaires dans une perspective sécuritaire,
- Permettre aux chargés de clientèle et analystes de crédit de maîtriser les aspects juridiques du crédit bancaire et de se familiariser avec les différents mécanismes mis en place,
- Permettre aux juristes et autres cadres d'entreprise de connaître davantage les textes qui régissent la relation que leur entreprise entretient avec la banque particulièrement en matière de crédit,
- Permettre enfin aux avocats, magistrats et tous autres praticiens du droit d'approfondir leur connaissance et expérience de certains textes régissant la profession bancaire, et de la pratique des banques en matière de crédit.



LES ORGANISATEURS

1/ PROMO DROIT

« PROMODROIT » est un Groupe d'Etudes et de Recherches en Droit, Economie et Sociologie. Créé à Dakar en 2008, dont le siège social est transféré depuis octobre 2009 à Bamako sous une forme associative de droit malien. Cette association vise entre autres à :



- Promouvoir les sciences sociales par l'organisation de manifestations scientifiques et techniques : conférences, cycles d'études, colloques, séminaires et ateliers de formation en droit, économie, gestion et autres sciences sociales
- Développer les activités de recherche inter centres et interdisciplinaires autour de problématiques juridiques
- Revaloriser les droits coutumiers africains et proposer des conceptions et solutions africaines en droit, économie, sociologie en tenant compte des spécificités culturelles et historiques des différents pays.

2/ LE CABINET SIRE OHA DA

« SIRE OHADA » est une société unipersonnelle à responsabilité limitée de droit togolais, immatriculée au RCCM du Togo sous le N° 2006 B 0596.

Créée en 2006 avec un capital social de 1.000.000 FCFA, elle vise entre autres missions, à apporter aux banques et aux entreprises de tous secteurs des solutions à la fois pratiques et fondées en droit, au moyen :

- De la formation
- De l'assistance
- Du conseil
- Du recouvrement de créances et des investigations commerciales.



L'ANIMATION

Le séminaire sera coanimé par

OUSSEYNOU SOW

- Juriste de banque, consultant, spécialiste de droit bancaire et communautaire,
- Plusieurs années en tant que Directeur des affaires juridiques et contentieuses successivement dans deux banques,
- Formateur pendant plusieurs années au Centre Ouest Africain de Formation Bancaire (COFEB) et au Centre International de Formation Bancaire (CIFPB),
- Secrétaire exécutif du Club des Dirigeants de Banque et Etablissement de Crédit d'Afrique.



- Secrétaire exécutif de l'Association Africaine des Juristes de Banques et Etablissements Financiers (A.J.B.E.F.) regroupant 12 pays sur les 16 Etats-membres de l'O.H.A.D.A.
- Diplômé de l'Institut Technique de Banque (I.T.B.)

ARLETTE BOCCOVI

- Juriste de banque, consultante, spécialiste de droit bancaire et du droit OHADA
- Plusieurs années d'expérience dans divers groupes bancaires, entre autres, en tant que Directrice Juridique,
- Gérante et Promotrice de SIRE OHADA
- Membre de l'Institut Français d'Experts Juridiques Internationaux (I.F.E.J.I.)
- Membre de l'Association des diplômés de l'I.T.B.
- Personne-ressource de l'Association Africaine des Juristes de Banque et Etablissement Financier (A.J.B.E.F.).



LA METHODOLOGIE ET LA PEDAGOGIE

Le séminaire sera conduit selon une méthodologie participative, avec notamment l'examen de cas pratiques tirés de l'expérience des animateurs et des participants eux-mêmes.



LES DATES, LE LIEU

Le séminaire se tiendra du :

**DU LUNDI 22 AU VENDREDI 26 MARS 2010
A L'HOTEL NORD SUD - BAMAKO**



LE PUBLIC CONCERNE :

Ce séminaire vise en particulier:

- **Juristes de banque**
- **Analystes de risques / Analystes de crédit**
- **Chargés de la gestion du crédit**
- **Chargés de contentieux**
- **Chargés de recouvrement**
- **Exploitants**
- **Magistrats**
- **Notaires**
- **Avocats**
- **Toutes autres personnes intéressées**



LE PLAN DE COMMUNICATION

1. La notion de risque et de risque bancaire
2. Le risque de crédit dans le spectre des risques bancaires
3. L'analyse bancaire du risque de crédit
4. Les garanties bancaires : Un moyen de sécurisation du crédit
 - Notions de garantie et de sûreté
 - Problématique des sûretés du crédit
 - Typologie des sûretés
 - Gestion des sûretés
 - Lecture bancaire des sûretés
5. Les limites de la sécurisation
6. L'impact des garanties bancaires sur la distribution du crédit, et sur l'économie
7. Perspectives



Pour toutes informations complémentaires merci de contacter :

- PROMO DROIT :

✚ **999, rue 512 Patchanga, Quinzambougou, Bamako (Mali)**
Téléphone : (00223) 74 72 94 96/ 76 48 64 94
✚ **6478, rue Aimé CESAIRE, Fann Résidence, Dakar**
Téléphone : (00221) 77 156 95 36

shammsdine@yahoo.fr
promodroit12@yahoo.fr

- SIRE OHADA :

✚ **331 Rue Kouyoria LOME, Tél Fax : 222 78 57 / 00 228 903 3785**

✚ **9 Rue Jean de la Fontaine SAINT PRIX, Tél : 00 33 1 34 27 53 97/
00 33 6 19 25 22 85**

✚ samson.norman@sire-ohada.com

✚ Arlette.boccovi@sire-ohada.com